

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL 2024/03

Nombre de Conseillers

En exercice : 09

Présents : 05

Votants : 07

L'an deux mil vingt quatre,
Le quinze du mois de mars, à 17 heures 30,
Le Conseil Municipal de la commune de Jeu-Maloches , dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances et sous la présidence du Maire : Mme Evelyne
PICAUD.

Présents : Mmes PICAUD Evelyne, MOYON Sylvie, LEGENDRE
Caroline, M. MOREAU-PISANI Olivier et M. CHARASSON Etienne
Etaient absents : Mmes DUBOIS Sabine, Mme BETHOULE Clémence, M.
GRUGEON Franck et Mme LAMAISON Sophie.

Pouvoirs : Mme BETHOULE Clémence donne pouvoir à M. MOREAU-
PISANI Olivier.

Mme LAMAISON Sophie donne pouvoir à M. CHARASSON
Etienne

La convocation a été envoyée le 07 mars 2024.

Mme LEGENDRE Caroline est désignée secrétaire de séance.

**OBJET : RENOUELEMENT ET EXTENSION D'UNE
CARRIERE A CIEL OUVERT DE SILICE GLOBULAIRE AUX
LIEUX-DITS « LA BRIQUETTERIE » ET « PUIITS SAINT
GENOU » SITUEE SUR LA COMMUNE DE SELLES SUR
NAHON.**

Madame Le Maire informe les conseillers municipaux d'une demande de
renouvellement et d'extension de la carrière à ciel ouvert de silice globulaire
aux lieux-dits « La Briquetterie » et « Puits Saint Genou » sur la commune
de Selles sur Nahon.

Une enquête publique a été ouverte du 28 février 2024 9h00 au 15 mars
2024 12h00.

Madame Le Maire présente des éléments du dossier de demande de
renouvellement et d'extension de la carrière et d'autres documents sont à
disposition des conseillers municipaux.

Vu l'arrêté préfectoral en date du 16/01/2009 modifié par l'arrêté
préfectoral complémentaire du 08/12/2020,

Vu la demande de l'entreprise IFB REFRACTORIES,

Vu l'article R. 181-38 du code de l'environnement,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, est favorable au
projet de renouvellement et d'extension de la carrière de silice globulaire aux
lieux-dits « La Briquetterie » et « Puits Saint Genou » située sur la commune
de Selles sur Nahon.

Pour copie certifiée conforme
Fait à Jeu-Maloches le 18 mars 2024.

Le Maire



Secrétaire de séance

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le

Publié ou notifié

Le